

► Objectif

Pérenniser et favoriser le développement durable des entreprises nouvellement créées en permettant aux jeunes chefs d'entreprise de bénéficier d'un suivi personnalisé.

► Bénéficiaires

Tout créateur ou repreneur d'entreprise installé depuis moins de trois ans.

► Prestation

La CMA vous apporte les prestations suivantes :

- l'accès permanent avec un conseiller référent,
- la mise en place d'outils de gestion simples pour suivre l'évolution de la jeune entreprise,
- l'accès aux ateliers thématiques..

► Modalités

Lieu : les rendez-vous se déroulent selon les disponibilités du chef d'entreprise au lieu de son choix. Cet accompagnement prendra la forme d'entretiens individuels suivis de recommandations.

Régulièrement à Foix et selon l'actualité, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat propose des ateliers thématiques sur des sujets concernant les entreprises nouvellement créées.

► Références

La CMA est labellisée NACRE (Nouvelle Aide aux Créateurs Repreneurs d'Entreprise), Phase 3 suivi
La CMA est conventionnée pour « Entreprendre en Midi-Pyrénées »

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
Tél. : 05.34.09.88.00

Pour le Pays d'Olmes-Mirepoix: Carine Buffard (c.buffard@cm-ariège.fr)

Pour le Pays Couserans : Estelle Hainry (e.hainry@cm-ariège.fr)

Pour le Pays de Foix et le Pays des Portes d'Ariège : Sandra Rouge (s.rouge@cm-ariège.fr)

Courriel : accueil@cm-ariège.fr

Internet : www.cm-ariège.fr

Porteur de projet et jeune entrepreneur



Le suivi post création

**La C M A de l'Ariège vous
accompagne dans
le développement de vos
performances**

Porteur de projet et jeune entrepreneur